

Il faut un certain nombre de places gratuites à nos lecteurs... Les membres de l'Union sont également informés que, depuis le 1er décembre, la permanence est assurée de 2 heures à 4 heures, rue de Tournai, 39 (Hôtel Delcour).

**PREPARATION MILITAIRE.** — Le ministre de la Guerre vient de créer un brevet spécial pour l'admission dans l'armée... Des leçons sur la conduite et l'exercice du char d'assaut seront faites par des sous-officiers, le dimanche matin, à partir du 7 décembre, à la caserne Vandenbrouck, aux élèves des sociétés agréées.

**Sociétés Diverses**  
**COMITE GEORGES MARTELS.** — Une réunion aura lieu jeudi prochain, à 8 heures, à 14, place Ribour, à Lille.

**ETAT-CIVIL**  
du 29 novembre 1919

**NAISSANCES.** — Peillon René, rue Rolinat, 8. — Buisson Pierre, rue Champomont, 59. — Crul Victor, rue de Bailleul, 31. — Vassel Jean, rue Nationale, 17. — Bréchet Brigitte, rue de Valenciennes, 25. — Duchêne Raymond, rue Fourmentel, 59. — Agostini Germaine, rue Saint-André, 118. — Lohes Marcel, rue Saint-Martin, 10. — Dussé Claire, rue des Vieux, 1. — Lompin, 4. — Vialin Jules, rue Saint-Hubert, 15.

**CHIRURGIEN - DENTISTE**  
**Maurice JACQUELINE**  
de l'Ecole Dentaire de Paris,  
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures  
**AU QUESNOY 41, rue Thiers, 41, les Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi,**  
**A BAVAY, Grande-Place, le Mercredi**  
**A BERLAIMONT, place du Marché**  
Ancien Café de la Place, le JEUDI.

**Théâtres, Cinémas & Concerts**  
**Théâtre Municipal**  
FAUST AVEC LES ARTISTES DE L'OPERA ET LE BALLET

Comme nous l'avions fait prévoir, la représentation de Faust avec les artistes de l'Opéra et le Ballet et les premiers succès, s'annonce comme un triomphal succès.

**SALLE INDUSTRIELLE**  
C'est jeudi, à 8 heures 30, que sera donnée pour la première fois, à Lille, le grand succès du Théâtre Antoine : M. BOUQUIN, professeur.

**OMNIA PATHE**  
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS  
Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 4 h.

**MARQUE EN-BARRE**  
LES RENTES DU TRAVAILLEUR. — Dans l'atelier de tonnellerie Delatour, l'ouvrier le plus célèbre de France, 34 ans, demeurant classique de Dervillé, 31, Harlebecq (Belgique), vivait des cercles en fer. L'un de ceux-ci s'échappa avant le rivage et pénétra dans l'avant-bras de l'ouvrier. Le docteur Masson, mandé aussitôt, produisit ses soins au blessé et lui administra pour deux heures un traitement de choc.

**MARQUETTE**  
UN VOLEUR SE FAIT Pincer. — Au cours de la nuit, un individu s'introduisit par escalade dans le jardin et ensuite dans la maison portant le numéro 201 de la rue de la Courbe, où il se fit remarquer par ses agissements.

**AVIS du "BIEN-ETRE"**  
LILLE, 2 bis, rue Arnould-de-Vue, LILLE.  
(La rue Arnould-de-Vue se trouve au 37, boulevard de la Liberté, face à la Préfecture.)

L'importance de notre œuvre, nous mettant à l'épreuve de répondre rapidement aux demandes qui nous ont été adressées, nous nous sommes vu obligés de modifier nos conditions de remboursement des fonds avancés pour acheter dans les magasins, les produits de la classe sociale moyenne, et de nous faire connaître par la voie de ce journal et nous les prions de nous excuser.

**HEMELLES**  
**AUTO CONTRE TRAMWAY**  
Hier, vers 7 h. 30 du matin, une auto à lampes rouges, sur la ligne de Leers à Hellemmes, a percuté le dépôt du Buisson, un tramway Mongy.

# La Vie Ouvrière

## SYNDICATS

**Le Meeting de la Métallurgie**  
Grandiose et réconfortante assemblée, hier matin à l'Hippodrome, où l'annonce de Merrheim, Saint-Venant et Lebraton, comme orateurs, avait attiré une foule considérable.

**SYNDICAT DES TRANSPORTS**  
Assemblée de la commission administrative, mercredi 3 décembre 1919, à 6 heures et demi du soir.

**UNION DES FONCTIONNAIRES DE LILLE**  
(Police, Octroi, Employés de mairie)

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

**UNION DES SYNDICATS D'ALIMENTATION**  
Les secrétaires des sections de l'Alimentation sont priés de convoquer tous leurs membres pour le grand meeting qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail.

# Notre Service de Renseignements

Sous cette rubrique, nous publions chaque jour tous les renseignements qui nous sont demandés par nos lecteurs.

**LE RÉVEIL DU NORD**  
(Service de Renseignements)  
LILLE

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.

**Un blessé du boulevard ennuagé.** — Il a été blessé au pied par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Le camionneur a été poursuivi.